



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 22 février 2021

Autorisation d'ouverture d'un restaurant routier dans le département de la Vienne

Madame Chantal CASTELNOT, préfète de la Vienne, a pris un arrêté autorisant l'ouverture d'un nouveau centre routier dans le département : Le Relais à Lussac les Châteaux. Actuellement, 12 centres et relais, habituellement fréquentés par les routiers, sont autorisés à ouvrir dans la Vienne sans limitation horaire. Leur accès est réservé aux professionnels du transport routier sur présentation d'un titre professionnel.

Nom de l'établissement	Adresse	Code postal	Commune
Aire d'autoroute Avia de Châtelleraut Usseau	A 10	86100	ANTRAN
Le Relais des Minières	Centre routier, Route Nationale10	86700	PAYRE
Au Top du Roulier	38 rue des Entrepreneurs	86000	POITIERS
Les Routiers	Le Champ du Chail, Route Nationale10	86370	VIVONNE
Le Corby	32 Avenue de Corby, D910 / RN10	86100	CHATELLERAULT
Au Feu de Bois	10-20 chemin de Vaudoiron	86110	CHOUPPES
Le relais de l'aiguillon	168, route de Richelieu	86100	CHATELLERAULT
L'auberge de la dive	12, rue du Moulin	86120	POUANCAY (LA-MOTTE-BOURBON)
Avia / A10 - Aire de Jaunay-Clan	Aire de Jaunay Clan - A10	86130	JAUNAY-CLAN
L'escale civraisienne	19 rue Norbert Portejoie - RD148A	86400	CIVRAY
Le relais 375	9 avenue de Bordeaux	86700	COUHE
Le relais	30 avenue du Recteur Pineau	86320	LUSSAC LES CHATEAUX

Contact presse
Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle

Mél nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr

7, place Aristide Briand
86000 Poitiers

